



11 VERSION pour les visiteurs de la plateforme (sans l'intermédiaire d'un partenaire commercial)

Vous cherchez directement un FRIEND ou un PRO? L'utilisation de la plateforme de Mila est soumise aux présentes

## Conditions d'utilisation

### 1. Définitions

**PRESTATAIRES:** Fournisseurs de services, soit en tant que FRIEND, soit en tant que PRO.

- FRIEND: personne physique agissant en tant que prestataire inscrit auprès de Mila au titre d'une activité accessoire indépendante.
- PRO: entreprise agissant en tant que prestataire inscrit auprès de Mila au titre de son activité principale.

**MILA SERVICE CROWD et COMMUNITIES:** L'inscription sur Mila permet aux PRESTATAIRES de faire partie du MILA SERVICE CROWD et d'intégrer une ou plusieurs SERVICE COMMUNITIES.

**CLIENT:** personne physique ou morale souhaitant obtenir un service de la part d'un FRIEND ou d'un PRO, utilisant à cet effet Mila comme plateforme intermédiaire et, en cas d'accord, concluant un contrat avec un PRESTATAIRE.

**PAQUET DE SERVICES:** prestations déterminées, typiques d'une catégorie de produits et assemblées en paquet à un PRIX INDICATIF déposé.

**PRIX INDICATIF:** prix indicatif de services déterminés, communiqué au CLIENT pour information dans les PAQUETS DE SERVICES. Les PRIX INDICATIFS ne sont pas contraignants. Les prix définitifs sont convenus directement entre le CLIENT et le PRESTATAIRE et peuvent diverger du PRIX INDICATIF. Les PRIX INDICATIFS ne sont pas considérés comme des devis.

**PROFIL:** description effectuée par le PRESTATAIRE (nom, profil, capacités etc.) qui peut être consultée sur la plateforme de Mila.

### 2. Rôle de Mila

Mila propose une plateforme en ligne pour les fournisseurs et les demandeurs de services déterminés et leur permet de prendre contact et de conclure entre eux et d'exécuter sous leur propre responsabilité les contrats de prestations correspondants.



Mila offre la possibilité de conclure des contrats et perçoit à cet effet une commission de la part des PRESTATAIRES avec lesquels elle est liée par un contrat. Aucun droit d'utilisation ni aucune commission ne sont dus par le CLIENT.

L'utilisation de la plateforme de Mila ne donne lieu à aucune relation contractuelle, ni même de fait, entre le demandeur de services (CLIENT) et Mila AG.

En tant qu'exploitante d'une plateforme, Mila n'engage pas sa responsabilité au niveau de la conclusion, du contenu et de la mise en œuvre des contrats entre les fournisseurs et les demandeurs et décline toute responsabilité et garantie pour la qualité des contenus des profils des PRESTATAIRES. Mila ne devient elle-même partenaire contractuelle en aucune circonstance ni n'assume la fonction de suppléant.

Mila n'est elle-même ni prestataire, ni cliente des services. Mila se limite à mettre à disposition un site internet (consultable sur [www.mila.ch](http://www.mila.ch)) servant de plateforme et à l'entretenir dans le cadre des conditions d'utilisation. Mila se réserve le droit de modifier ou de suspendre les services à tout moment et sans préavis. Aucun droit ne peut en découler.

Une disponibilité constante et exempte de dysfonctionnement de la plateforme ne peut être garantie.

### 3. Commande de services

Les demandeurs de services peuvent utiliser la plateforme de Mila sans inscription préalable, mais sont toujours tenus, lors des commandes, de fournir des renseignements exacts et d'agir en toute honnêteté. La commande d'un service transmise par Mila par voie électronique vaut invitation pour les PRESTATAIRES recommandés par domaine et par région à présenter une offre. Tout PRESTATAIRE en principe prêt à fournir le service prend lui-même contact avec le demandeur et lui fait une offre de services orale ou écrite. Les PRESTATAIRES ont en principe toute liberté quant au traitement des demandes.

Mila transmet les données et informations fournies lors de la commande avec le consentement exprès du demandeur (CLIENT). Mila est en droit de demander au CLIENT des informations sur la manière dont s'est déroulé le traitement de la commande par un PRESTATAIRE.

### 4. Limites

Toute utilisation de la plateforme de Mila qui aboutit à la conclusion d'un contrat entre le CLIENT et le PRESTATAIRE présuppose la capacité de contracter (capacité de faire des actes juridiques) des parties. Mila ne peut donc être utilisée que par des personnes disposant de la capacité de contracter, sachant qu'elle n'est pas en mesure de le vérifier et qu'elle décline toute responsabilité ou garantie en cas d'absence de capacité de contracter.



Mila ne peut être utilisée pour des buts portant atteinte aux conditions d'utilisation ou d'une autre manière contraire à la loi ou aux bonnes mœurs. Il ne faut pas porter atteinte aux droits de tiers.

Mila attire l'attention des PRESTATAIRES sur leurs obligations, mais décline toute responsabilité ou garantie eu égard à leur comportement. Mila met à disposition un système d'évaluation qui encourage le respect du comportement attendu.

Les PRESTATAIRES sont eux-mêmes responsables de manière exclusive du décompte correct de leurs revenus en matière fiscale et d'assurance sociale. Mila n'est pas un service d'emploi et n'est pas l'employeur des PRESTATAIRES.

Toute défaillance de prestation dans le cadre du rapport entre le PRESTATAIRE et le CLIENT peut conduire à des annulations («extourne»). Mila laisse en principe le soin aux parties susmentionnées de régler ceci de manière autonome.

#### 5. Protection des données et dispositions juridiques

Mila se conforme à la réglementation en vigueur applicable en matière de protection des données. Les CLIENTS et, d'une manière générale, tout utilisateur de la plateforme, déclarent accepter que les données fournies par eux (y.c. les données personnelles) puissent être enregistrées et analysées par Mila et des tiers qui sont en relation contractuelle avec Mila, à des fins de développement du service, pour des offres sur mesure, y.c. la publicité ciblée. Les données peuvent être traitées à l'étranger. Mila veille au respect des dispositions en matière de droit de la protection des données.

Mila décline toute responsabilité et garantie dans la mesure autorisée par la loi. L'indisponibilité de la plateforme (interruption, dysfonctionnements) ne donne droit à aucune indemnisation. Mila ne peut garantir la réussite d'une mise en relation.

Sous réserve de fors impératifs, tout litige éventuel en lien avec l'utilisation de la plateforme de Mila relève de la compétence des tribunaux de Zurich et est soumis au droit suisse.